

vive'actu

Délégation sud

Délégation Sud
N°30 • Août 2023



Accompagnement individualisé : de nombreuses candidatures

La quatrième commission de référencement des formateurs souhaitant réaliser des accompagnements individualisés vient de se réunir. Vous êtes nombreux à pouvoir désormais passer à l'action !

Si vous souhaitez réaliser des formations avec ces temps individuels, prenez contact avec votre conseiller !

Trois commissions sont prévues pour le second semestre :

Dates limites de dépôt des dossiers de référencement	Dates réponses sur la décision de référencement
28 août 2023	14 septembre 2023
23 octobre 2023	9 novembre 2023
17 novembre 2023	5 décembre 2023

125

Formateurs référencés
Au niveau national

40

Formateurs référencés
En Délégation Sud

14

Départements ou territoires
Représentés en Délégation Sud

Dossier + CV du formateur à envoyer
par mail à contactpdci@vivea.fr



Tech-Ovin

LE SALON NATIONAL DU MOUTON
BELLAC | HAUTE-VIENNE | NOUVELLE-AQUITAINE

6 & 7
SEPT.
2023
BELLAC

Vous pourrez retrouver l'équipe Vivéa sur son stand au pôle Avenir avec les partenaires institutionnels de la formation, de l'emploi et de l'installation



Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes | Languedoc-Roussillon | Midi-Pyrénées | La Réunion | Mayotte



Retour sur la journée réseau Chambre Occitanie autour de l'évaluation des acquis et l'accompagnement individualisé

Les conseillers de VIVEA Occitanie ont été sollicités par le réseau des chambres d'agriculture d'Occitanie pour animer une journée de travail sur les thématiques suivantes :

- ▶ **L'évaluation des acquis des stagiaires**
- ▶ **L'accompagnement Individualisé**

Les objectifs étaient de les faire réfléchir à leurs pratiques et leur montrer l'intérêt de l'évaluation des acquis au-delà de l'aspect purement réglementaire.

Une quinzaine de personnes a participé à la journée. Cette séance a été rythmée par des séquences d'animation créative favorisant les échanges entre les participants.

Une séance de Learn Fiction (*jeu de plateau favorisant l'innovation pédagogique*) autour de l'accompagnement individualisé a clôturé la séance de travail.

Cette journée a été plébiscitée par les participants et VIVEA se tient à la disposition de tout organisme de formation ou réseau d'organisme de formation pour démultiplier ce service.

Pour toute sollicitation, contactez votre conseiller VIVEA.



JOURNÉE

EVALUATION DES ACQUIS & ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

▼
▼
▼

ORDRE DU JOUR :

- L'intérêt de l'évaluation des acquis pour les parties prenantes
- Améliorer le processus d'évaluation des formations
- Les outils simples
- Mise en pratique de l'AI avec le Learn Fiction

LUNDI 10 JUILLET 2023 

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE
2 RUE DE L'INDUSTRIE
11 800 TRÈBES
SALON MÉDITERRANÉE 

ACCUEIL CAFÉ À PARTIR DE 09H30
FIN À 16H30 




Vivea renforce les compétences des collectifs agricoles pour plus de valeur ajoutée

Créer de la valeur ajoutée est une priorité pour les comités VIVEA de Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins, cette notion peut sembler abstraite et les formations sur ce sujet ont du mal à se mettre en place.

Ainsi, **un appel à innovation a été lancé début 2023**, pour financer des formations expérimentales mais aussi pour accompagner, avec l'expertise de consultants, les organismes à construire et mettre en place des formations.

On sait que les formations ont plus de chance de se réaliser si elles sont portées par des groupes et si elles accompagnent des projets. VIVEA ne s'est, donc pas adressé, en premier lieu, à des organismes de formation mais plutôt à **des collectifs agricoles qui avaient des projets innovants susceptibles d'être sources de valeur ajoutée**.

16 projets, portés par des collectifs agricoles, ont été sélectionnés sur l'ensemble de la Région, sur des filières différentes (olivier, chanvre, pruneau, myrtilles...). La création de valeur est recherchée en développant une nouvelle activité ou production, en transformant, en commercialisant et en valorisant au mieux les produits et production agricole et en renforçant ses compétences économiques.

Une évaluation et une capitalisation des 16 projets accompagnés sera faite au premier semestre 2024.





Appel à innovation Agriculture numérique



La Délégation Sud accompagne 15 organismes pour déployer des formations en agriculture numérique et former ainsi les agriculteurs sur ces sujets innovants !

Les lauréats ont été sélectionnés fin mai 2023 et la journée de lancement de la communauté aura lieu le 14 septembre pour un déploiement des projets entre octobre 2023 et avril 2024. Une évaluation des actions sera menée et des préconisations émises pour favoriser le déploiement de formations sur cette thématique.

26
réponses à l'appel à innovation

19
projets de formation retenus

Thématiques :

Découverte des OAD, critères de choix, robotique en grandes cultures, viticulture, élevage
Conception de capteurs et systèmes connectés
Gestion de données

25
Groupes d'agriculteurs à former



Appel à innovation Agriculture numérique



15
Organismes de formation sélectionnés

11 en Occitanie :

- Chambre d'agriculture du Gers, de la Haute Garonne, du Tarn, de l'Hérault, du Gard, des Pyrénées Orientales, des Hautes-Pyrénées et de l'Aveyron/ADPSA12
- Institut Français de la Vigne et du Vin
- FR CUMA Occitanie
- Sud Expé

4 en Nouvelle Aquitaine :

- Interface Elevage
- Aramis/Ovalie innovation
- FR CUMA Nouvelle Aquitaine
- Groupe ICV

1
Accompagnement collectif et individuel par un cabinet expert

Analyser les besoins, accompagner la mise en oeuvre des actions, évaluer et capitaliser

Objectif : démultiplier l'offre en délégation Sud !

Informations diverses MSA



En cas de non éligibilité d'un stagiaire, vous pouvez être amenés à nous transmettre une attestation MSA sécurisée de régularité de situation vis-à-vis de VIVEA.

Pour vérifier la validité de ces attestations MSA, voici l'adresse de la page web :

<https://verification-attestations.msa.fr/z84attsec/accueil>



Pour rappel, un agriculteur qui négocie un échéancier est considéré finançable par VIVEA.



Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes | Languedoc-Roussillon | Midi-Pyrénées | La Réunion | Mayotte



Cahiers des charges MAEC



VIVEA, partenaire des DRAAF Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre des MAEC

Afin d'accompagner la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) de la programmation 2023-2027, les DRAAF de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie ont sollicité VIVEA pour développer et financer des formations.

En effet, tous les cahiers des charges des MAEC surfaciques de la programmation 2023-2027 (sous

autorité de gestion de l'Etat - MAEC surfaciques Herbivores, Eau, Sol-semis direct, Biodiversité) imposent la participation à une formation au cours des 2 premières années de l'engagement.

Vous pouvez retrouver ces CDC sur nos pages régionales :

MAEC
Occitanie

MAEC
Nouvelle Aquitaine



Rencontres AOS Gérer au mieux les Relations Humaines

Les 13 et 15 juin se sont déroulées deux matinées de travail sur l'Appel d'Offre Spécifique (AOS) « Gérer au mieux les Relations Humaines » en Nouvelle-Aquitaine.

Ces rencontres, qui ont eu lieu à Bazas (33) et Angoulême (16), ont été organisées afin que les organismes de formation puissent s'approprier au mieux ce nouvel AOS.

Une vingtaine de personnes a fait le déplacement pour approfondir leurs connaissances de cet AOS grâce à des temps d'apports effectués par les conseillers présents mais aussi et surtout grâce à un atelier de travail où chaque sous-

groupe a pu, à la suite d'un temps préparatoire, soumettre et présenter un projet répondant à l'AOS.

Tous les participants ont pu appréhender les spécificités de cet appel d'offre spécifique et ont pu repartir avec des éléments concrets pour développer un projet de formation en lien avec cette thématique.

Les conseillers VIVEA de Nouvelle-Aquitaine se tiennent à la disposition des organismes de formation qui n'auraient pu être présents à ces journées et qui souhaiteraient développer des projets en lien avec cet AOS.

Relations
HUMAINES



Une nouvelle conseillère en délégation sud à votre service

Claudia De La Torre a intégré la délégation sud le 24 août en tant que conseillère formation.

Elle interviendra sur les départements du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées Orientales en remplacement de Marc Aguillon qui est parti en retraite le 30 juin.

Ingénieur agronome de formation, elle a occupé un poste de conseillère formation au CNFPT de l'Hérault après une expérience de fonctionnaire territorial en charge de la gestion des aides du secteur agricole à Nouméa.



Elle saura très vite vous accompagner dans vos projets de formation avec VIVEA. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Claudia De La Torre : c.delatorre@vivea.fr - 06 72 01 48 18



Délégation Sud
Innopolis B - 414, rue de la découverte
31670 LABEGE
contactsud@vivea.fr
Tél. 05 61 00 31 90 - Fax 05 61 00 31 91

Responsable de la publication : Véronique LAPORTE
Responsable de la rédaction : Véronique LAPORTE
Réalisation de la maquette : Virginie GALINIER